

Délibération n°25-III-26 en date du 11 mars 2025
7.10.1 Subventions et secours

MAIRIE DE POISY
Haute-Savoie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Poisy, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique le **11 mars 2025** à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Pierre BRUYERE Maire.

Date de Convocation : 25 février 2025

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, sauf M. Perret, M. Bebar, M. Rizzo, Mme Bussat, M. Deglise-Favre excusés

Procuration a été donnée par :

M. Perret à M. Bruyère
M. Deglise-Favre à M. Pellicier

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	:	29
Présents	:	24
Votants	:	26

25-26 Attribution de subventions aux associations au titre de l'année 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu les articles L.1611-4, L.2541-12 et L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu la délibération n°2025-23 en date du 11 mars 2025 portant adoption du budget primitif communal 2025,

Vu les propositions d'attributions de subventions communales à plusieurs associations,

Il est proposé d'attribuer les subventions communales aux associations communales conformément au tableau ci-dessus :

Association	Convention de moyen et d'objectif Podium en euros	Montant subvention attribuée en 2025 en euros	Montant total attribué en 2025 en euros
Aikikaï		2000	2000
Club Sportif Athlétique de Poisy - CSA (Foot)		8000	8000
Tennis Club de Poisy		3500	3500
Poisy Hand Ball		6000	6000



Délibération n°25-III-26 en date du 11 mars 2025
 7.10.1 Subventions et secours

Les Etincelles	1700	4500	6200
Xtrembad		2500	2500
Tennis de table de Poisy		1500	1500
Dojo Meythet / Poisy		1400	1400
Rallye Trompes		700	700
Vue d'en Haut		390	390
PAJ (Poisy Animation Jeunes)		2200	2200
CPN Connaitre & Protéger la nature		500	500
Vitalmontagne		250	250
Ballerina Danse Academy	1700	2500	4200
Courir à Poisy		500	500
L'estrade	1700	500	2200
AFN / UNC		300	300
Our Children's Primary School		200	200
Copinous du marais		500	500
JUMELAGE PISOGNE / POISY		1800	1800
Vivre en Harmonie à Poisy		500	500
Cinépodium		500	500
AS Collège Simone Veil		2000	2000
ECOLE DE MUSIQUE	1700	95250	96950
Groupement de Solidarité du Personnel Communal		2500	2500
Foyer Socio Educatif du Collège Simone Veil		1588	1588
USEP Brassilly		1170	1170
USEP Ecole Chef Lieu		1481	1481
Psychologue		789	789

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

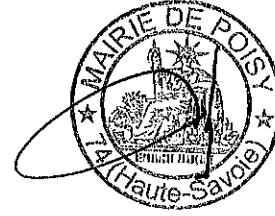
- **Attribue** les subventions communales aux associations conformément au tableau ci-dessus.
- **Dit que** l'attribution de la subvention est conditionnée à la complétude du dossier de demande. Les crédits alloués pourront faire l'objet d'un contrôle de leur bonne exécution par la collectivité.

Délibération n°25-III-26 en date du 11 mars 2025
7.10.1 Subventions et secours

- Autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025 relatif au budget principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire
Pierre BRUYERE

Le secrétaire de séance
Moufida TENANI



Acte certifié exécutoire
Télétransmis le 13.03.2025
Publié sur le site internet de la commune le 13.03.2025
Pour le Maire, et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Virginie BOGEY-MERZOUGUI



